

L'AILANTE

La plante

Ailanthus altissima Mill, en français ailante glanduleux, ailante, est une espèce d'arbres à feuilles caduques de la famille des simatoubaceae. Il possède de grandes feuilles composées, une écorce lisse et grise et a pour fruits des samares. Il est natif à la fois du nord-est et du centre de la Chine et de Taïwan. Cette espèce pousse vite, elle est capable d'atteindre une hauteur de 15 mètres en 25 ans et de croître de un à deux mètres par an pendant les quatre premières années. Elle a une courte durée de vie et vit rarement plus de 50 ans, mais peut cependant poursuivre son existence bien au-delà grâce à son pouvoir drageonnant particulièrement développé.



L'ailante glanduleux a été introduit en France, comme arbre d'ornement et comme nourriture du Bombyx pour la production de soie.

Usages médicaux

La plante a peu d'utilisation médicale, principalement en Chine. Une des plus anciennes recettes, enregistrée dans un ouvrage datant de 732 apr. J.-C., était employée dans le traitement de la maladie mentale. Elle utilisait un mélange de racines d'ailante glanduleux hachées, d'urine de jeunes garçons et de haricots noirs fermentés. Après avoir laissé reposer pendant une journée, le liquide était filtré puis donné à boire au patient pendant plusieurs jours.....bon appétit.

La soie

L'ailante glanduleux est l'hôte d'un papillon, le bombyx de l'ailante, dont la chenille se nourrit de ses feuilles. Le cocon de celle-ci est utilisé en Chine pour produire une soie dénommée l'ailantine, peu raffinée mais résistante, prisée en Asie pour les vêtements de travail. En France dans les dernières années 1800, l'ailante est planté pour la production de soie dans la vallée du Rhône et les Cévennes, mais l'ailantine, de faible qualité ne connaît pas le succès escompté.

L'ailante, une plante envahissante

Dans notre pays ou autres territoires plus éloignés, l'ailante glanduleux est devenu une espèce envahissante en raison de sa capacité à coloniser rapidement les espaces. La prolifération de l'ailante glanduleux peut aisément s'expliquer.



Chaque arbre produit annuellement environ 300 000 fruits qui sont disséminés par le vent (parfois par l'eau) et dont la germination est aisée. S'ajoutent à cela la vitesse de croissance impressionnante, ainsi qu'un système racinaire dense et étendu, pouvant produire de nombreux drageons qui donneront de nouveaux plants. De plus, la plante nécessite un faible niveau d'exigence pour croître : elle pousse sur tous les sols, elle est très résistante au froid, à la sécheresse, à la pollution atmosphérique. Enfin, elle produit une

substance chimique, l'ailanthon, qui inhibe la croissance de nombreuses autres plantes et ainsi lui offre l'espace pour se développer.

Afin de lutter contre son envahissement, différentes techniques sont préconisées:

- Un arrachage fréquent exercé précautionneusement entre mai et octobre, de façon à retirer la plus grande quantité de racines. L'arrachage des rejets et des drageons doit se poursuivre rigoureusement sur une durée d'au moins trois ans, sans quoi l'élimination serait vouée à l'échec,
- Une fauche répétitive sur les jeunes plants lors de la période de végétation allant d'avril à septembre est primordiale annuellement et doit être maintenue les 5 années suivantes, à minima, pour conduire à une régression totale de la plante,
- Un annelage qui consiste à entailler et écorcer les troncs de l'arbre, au plus près du sol,
- Un abattage, un dessouchage et une élimination systématique des drageons qui apparaîtront.

Les plantes exotiques envahissantes

En haute Garonne, plus de 100 plantes exotiques sont classées : soit à surveiller, soit envahissantes, dont certaines sont largement connues comme les herbes de la pampa, l'onagre, la vigne vierge, le sumac ou encore le vinaigrier.

L'Union Européenne classe l'ailante comme particulièrement préoccupante, identiquement à 31 autres plantes présentes en Midi Pyrénées. Elles font l'objet d'une réglementation relative à leur gestion, leur détection rapide et leur éradication.

Certaines plantes exotiques désignées envahissantes, telle que l'ambrosie, posent des problèmes de santé publique. Leur pollen, émis en fin d'été, provoque de fortes réactions allergiques (rhinites, etc.) chez les personnes sensibles. C'est également une menace pour l'agriculture (pertes de rendement dans certaines cultures) et pour la biodiversité.